

TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France, III — La Seigneurie des Cent-Associés 1627-1663. Tome 1 Les Événements*. Fides, Montréal, 1979, 489 p. \$25.00.

Lucien Campeau

Volume 35, Number 3, décembre 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303992ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303992ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Campeau, L. (1981). Review of [TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France, III — La Seigneurie des Cent-Associés 1627-1663. Tome 1 Les Événements*. Fides, Montréal, 1979, 489 p. \$25.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35(3), 431–433. <https://doi.org/10.7202/303992ar>

TRUDEL, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, III — *La Seigneurie des Cent-Associés 1627-1663*. Tome 1 *Les Événements*. Fides, [Montréal, 1979], 489 p. \$25.00

On ne peut que saluer joyeusement ce récit des commencements du peuplement de la Nouvelle-France, remis à jour par la plume déjà renommée de M. Trudel. Ce volume, venant après *Les vaines tentatives* et *Le comptoir*, n'a pas déchu de la haute qualité de ses prédécesseurs. Il n'est toutefois que la première tranche d'un troisième volume de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Suivront sans doute des analyses plus approfondies sur plusieurs thèmes avec lesquels l'A. est familier. On sait à quel point il a éclairé le public sur le régime seigneurial par son *Terrier du Saint-Laurent*. Il a grandement avantaagé les curieux de démographie par le recensement de *La Population du Canada en 1663*. Il met encore à profit ses connaissances en les intégrant à la chronologie et au déroulement des faits qui ont marqué les trente ans de possession de la Nouvelle-France par la compagnie des Cent-Associés. Avec son souci habituel d'épuiser toute l'information accessible, comme aussi de scruter la bibliographie jusqu'en ses replis, l'A. semble n'avoir rien oublié. Ses points de vue et ses interprétations sont appuyés par des sources bien pesées et dévoilées avec une minutieuse exactitude. Pour ce qui est de la trame événementielle, ce livre fera désormais autorité, du moins tant que quelque nouveau fonds encore ignoré ne verra pas le jour. Car on sait à quel point la

documentation demeure fragmentaire pour cette période des Cent-Associés.

Se déroule donc sous nos yeux avec toute l'abondance possible des péripéties l'activité des deux grands organismes auxquels revient le mérite de cette période: la compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés et la Communauté des Habitants. Pour la première fois, ils sont définis par leurs traits véritables, sans confusion et sans escamotage. Les épisodes sont clairement distingués, avec leurs caractères propres et successifs, sans généralisation outrageante. Il s'agit bien d'un projet historique, aussi bien conçu que des hommes puissent le faire à chaque époque, aux prises avec la réalité géographique et avec les résistances physiques et humaines. Nous ne trouvons rien d'autre à dire que notre satisfaction sur l'ordre des parties et des matières, sur la qualité des analyses, sur la justesse générale des interprétations et sur l'équilibre scientifique des positions adoptées. On aura profit à lire la conclusion, très compréhensive, où l'A. évalue d'un coup d'oeil les résultats de sa recherche. Toute la démarche est parfaitement couronnée par cette affirmation que soutient le volume entier: «Richelieu voulait une colonie française stable en Amérique du Nord: les Cent-Associés l'ont établie en lui fournissant les éléments nécessaires à sa permanence; ils sont donc, à ce point de vue, les véritables fondateurs de la Nouvelle-France» (408).

Si l'on veut bien le permettre, nous ferons quelques observations. La faiblesse la plus notable de l'ouvrage paraît résider dans l'arrière-plan iroquois, resté distant et confus. Il était pourtant d'importance, à cause de la principale hostilité affrontée par les pionniers. L'A. laisserait entendre que la confédération iroquoise s'est formée au temps de la colonie (198). Il lui accorde une cohésion qu'il faudrait nuancer et un dessein commercial très discutable. Il distingue insuffisamment les champs de bataille des Cantons. Il attribue aux Agniers la destruction des Ériés sur la foi d'une source qui a besoin d'être confrontée avec plusieurs autres: l'attribution devient invraisemblable. La menace des Ériés, d'autre part, n'a pas été un facteur expliquant les avances de paix en 1653. Et une connaissance plus approfondie des Iroquois aurait permis de mieux expliquer l'assaut massif de 1660-1662 contre la colonie.

L'A. s'est aussi refusé à reconnaître une division géographique dont il mentionne pourtant une preuve explicite (87): celle du golfe Saint-Laurent et de ses îles, constituée en province distincte du Saint-Laurent et de l'Acadie par les Cent-Associés. Bien que les sources diplomatiques manquent à cet égard, une série assez nombreuse de faits oblige à la faire remonter au moins jusqu'à 1635. Une telle admission eût mis tout le récit relatif à l'Acadie dans une perspective différente, soulevé quelques problèmes qui n'ont pas été touchés et jeté une nouvelle lumière sur les agissements de Charles de Menou d'Aulnay.

Le reste consistera en remarques de détail. (8) L'habitation de Québec, avec le fort, appartenait au Roi, non à la compagnie de Montmorency. (13) Le privilège de non-dérogeance, accordé aux membres nobles ou ecclésiastiques des Cent-Associés, était une précaution légale; il n'ac-

cordait pas le droit de pratiquer un art lucratif ou le commerce à titre individuel. (53) La carrière de Dominique Scot ne permet pas de soutenir qu'il était fils d'Abraham Martin. (54) Il nous semble que le fort de D'Aulnay, à Port-Royal, se trouvait toujours à l'emplacement de celui du sieur de Monts, élevé en 1605. (69) Nicolas Denys n'avait pas d'intérêt pour l'agriculture; ses entreprises étaient fondées sur le bois et la pêche sédentaire. (74-75) Nous ne jugerions pas si absurde le fameux partage de juridiction entre D'Aulnay et La Tour en 1638. (135) La veuve Pinel (Madeleine Marault) n'était pas veuve en 1636 et elle n'est pas arrivée cette année-là. Ce ne sont là, d'ordinaire, que des distractions le plus souvent inévitables dans un ouvrage aussi étendu.

Elles n'enlèvent rien à la valeur de ce tableau soigneusement étudié et très bien brossé du commencement de la colonie de Nouvelle-France.

LUCIEN CAMPEAU